

28.03.2022 - 11:11 Uhr

Faune sauvage: QUATRE PATTES rappelle aux promeneurs de faire attention pendant la période de couvaison et de mise bas



Au printemps, les animaux sauvages et leurs petits sont particulièrement vulnérables

QUATRE PATTES demande à chacun de faire preuve de considération pendant la période de reproduction de la faune sauvage.

Zurich, le 28 mars 2022 - Même si les journées peuvent encore être fraîches, la période de couvaison et de mise bas a démarré. Les oiseaux construisent leurs nids, les sangliers mettent au monde leurs marcassins et les blaireaux s'affairent déjà à élever leur progéniture. Pour protéger la faune sauvage locale, l'organisation de protection des animaux QUATRE PATTES appelle tous les propriétaires de chiens à toujours tenir leur animal en laisse et à ne pas se promener en dehors des sentiers et chemins.

«En ce moment, il se passe beaucoup de choses en forêt et dans les champs», explique Dominik del Castillo, chargé de campagne pour les animaux sauvages chez QUATRE PATTES en Suisse. «De nombreux oiseaux, comme les cygnes ou les oies, commencent à présent à construire leur nid et à couvrir. Les premiers blaireaux allaitent déjà leurs petits, tout comme les belettes, les lièvres ou les renards. Si une mère est prise en chasse par un chien, les conséquences peuvent être dramatiques. Car, même si elle s'en sort indemne, elle brûle une énergie précieuse dont elle a en fait besoin pour la production de lait maternel. Si la mère est trop affaiblie, cela peut dans le pire des cas signifier la mort des petits. Les propriétaires de chiens responsables devraient faire preuve d'égards au cours des prochains mois et garder leur chien en laisse en forêt ou dans les prés.»

Les oiseaux nicheurs au sol sont en danger

Un chien n'a pas besoin de chasser activement pour causer des dégâts. De nombreux animaux, comme les jeunes lièvres ou les faons, sont très bien camouflés et ne s'enfuient pas à l'approche d'un chien. Les oiseaux qui nichent au sol sont également menacés par les allées et venues de nos amis à quatre pattes. «De nombreux oiseaux devenus rares, comme les vanneaux huppés ou les perdrix, construisent leur nid dans des buissons, des haies ou même dans les herbes. Le nid et les œufs sont très bien camouflés. Si un chien s'approche trop près, l'oiseau s'enfuit et la nichée reste sans protection. Si le nid est dérangé plusieurs fois par jour ou plusieurs jours de suite, les parents peuvent abandonner le nid et les œufs pour tenter leur chance ailleurs», explique Dominik del Castillo.

La même consigne vaut également pour les humains : gardez vos distances

En cas de découverte d'un jeune animal dans la forêt ou aux abords d'un chemin, il ne faut en aucun cas le toucher ou l'emporter. Souvent, la mère se trouve à proximité. «Tant qu'un être humain est présent, elle gardera ses distances. Si l'on trouve, par exemple, un faon en se promenant, il faut observer l'animal à distance. Le faon a l'instinct inné de se plaquer au sol et de rester immobile en cas de danger. Ce n'est que lorsque l'animal est visiblement blessé qu'il faut intervenir et contacter le garde-chasse. Mais là encore, il ne faut toucher l'animal qu'avec des gants. Si une odeur humaine se mêle à celle de l'animal, ce dernier pourrait être rejeté par sa mère», conseille le biologiste de la faune sauvage de QUATRE PATTES.

La prudence est de rigueur avec les sangliers

De nombreux sangliers mettent également leurs petits au monde au printemps. Les marcassins sont souvent très curieux et ne s'enfuient pas forcément à la vue d'humains. Mais attention : là où il y a des marcassins, la laie n'est généralement pas bien loin et cela peut être dangereux. «Les laies, c'est-à-dire les sangliers femelles, protègent leurs petits. Si ceux-ci émettent des cris de peur, elle s'attaquera sans retenue à ce qu'elle considère comme une menace, qu'il s'agisse d'un être humain ou d'un chien», explique Dominik del Castillo. Il faut donc absolument éviter d'approcher des sangliers ou leur progéniture.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Copyright: © VIER PFOTEN

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
043 311 80 90
sylvie.jetzer@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Au printemps, les animaux sauvages et leurs petits sont particulièrement vulnérables. © VIER PFOTEN

[Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100887101](https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100887101) abgerufen werden.